

Durée de la session : 14 heures

Domaine de formation : ELU0111 – Formations généralistes « Prise en main du mandat »

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus

Le début d'un mandat municipal constitue une période déterminante pour tout élu. Comprendre le fonctionnement de la commune, identifier les acteurs institutionnels, maîtriser les règles qui encadrent l'exercice du mandat et trouver sa place au sein de l'équipe municipale sont autant d'enjeux essentiels pour agir efficacement au service des habitants. Cette formation permet aux élus de disposer d'une vision claire et structurée de l'environnement territorial dans lequel ils évoluent. Elle apporte les connaissances fondamentales nécessaires pour exercer pleinement leurs responsabilités, comprendre les mécanismes de décision locale, appréhender les relations avec les différents partenaires institutionnels et construire une collaboration efficace avec les services de la collectivité.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre l'organisation et le fonctionnement de la commune et de son environnement institutionnel.
- Identifier les droits, obligations et responsabilités liés à l'exercice du mandat d'élu local.
- Se positionner efficacement dans son rôle d'élu au sein de l'institution municipale.
- Distinguer les rôles des acteurs territoriaux pour favoriser un fonctionnement collectif efficace.
- Appréhender les circuits de décision et les modalités de gouvernance locale.
- Structurer son action et ses priorités en début de mandat.

Le programme :

JOUR 1 : Partie 1

Section I : Une commune comment ça marche ?

A – L'organisation de l'institution Mairie

- 1-Les compétences et le fonctionnement du Conseil Municipal
- 2-Les principales étapes de décision (commissions, délibérations et votes)
- 3-Les compétences de la commune

B – Les partenaires publics

- 1 – L'intercommunalité
- 2 – Le Conseil Départemental
- 3 – Le Conseil Régional
- 4 – L'Etat : principaux interlocuteurs

Jour 2 : Partie 2

Section VI – Les acteurs de l'écosystème municipal

- A – Les élus et leur rôle
- B – Les agents territoriaux et leur rôle
- Quiz

Section V – La coproduction de l'action publique locale

- A - Le tandem Maire /DGS (Secrétaire de mairie)
- B – Des espaces d'échanges réguliers à créer
- C – Les instances de prise de décisions
- D – Une organisation administrative à 3 niveaux
- E – Le maire et les agents
- F – Un circuit de décision clair et partagé
- Atelier de mise en situation

Section VI -Mise en place d'un partenariat Gagnant / Gagnant pour une efficacité optimale et un service public de qualité

- A – 3 Types de fonctionnements
- B – Actions à mettre en place, organisation à adopter
- C – Les relations avec les citoyens
- D – S'organiser pour réussir son mandat

Les points forts de la formation :

- La formatrice qui a été une élue (majorité et opposition municipale et départementale), DGS et directrice de cabinet a une approche globale des collectivités, mêlant technicité, méthodologie et surtout pragmatisme.
- Elle s'appuie sur ses différentes expériences pour vous livrer de façon opérationnelle les clés de votre réussite dans vos objectifs comme dans vos responsabilités d'élu(es).
- L'interaction avec les participants ponctue toute la formation par des quiz et des ateliers d'échanges de pratiques consacré à vos problématiques.
- Modalités d' évaluation :

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formatrice
- Quiz
- Ateliers de mise en pratique pour acquérir de bons réflexes.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formatrice : Madame Isabelle PICHARD

- Elue départementale et municipale pendant 21 ans, 20 ans d'expériences professionnelles au sein de collectivités territoriales de différentes strates, comme DGS d'une commune de 12 000 habitants, Directrice de Cabinet d'une commune surclassée station touristique, Chef de cabinet du Président d'une Communauté d'Agglomération et Conseillère Technique de la Présidente d'un Conseil Départemental, Isabelle Pichard dispose d'une expertise avérée de l'enTitulaire d'un Diplôme supérieur en organisation et gestion des ressources humaines et coach certifiée, elle sait adapter sa pédagogie à vos profils comme à vos attentes spécifiques.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 800 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 800 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)

Délais d'accès à cette formation en visioconférence:

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : .
- L'ouverture de cette session est garantie dès la première inscription. Après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent. Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Prendre en main son mandat municipal : Réussir ses premiers mois

Lieu : en visioconférence

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 14 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 800 € TTC si DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 800 € TTC budget de la collectivité Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0111-PI-CV1/88982928900012_ELU0111-PI-CV1

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : Prendre en main son mandat municipal : Réussir ses premiers mois

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice

Lieu de la session : en visioconférence

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité :

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐